

France-Arras: Architectural, engineering and planning services

OJ S 227/2023 24/11/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: communauté Urbaine d'arras

National registration number: 20003357900018

Postal address: la Citadelle, 146 Allée du Bastion de la Reine, Cs10345

Town: Arras

NUTS code: FRE12 Pas-de-Calais

Postal code: 62026

Country: France

E-mail: correspondre@aws-france.com

Telephone: +33 321218650

Internet address(es):

Main address: <https://www.cu-arras.fr/>

Address of the buyer profile: <https://marches-publics.info>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marches-publics.info>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marches-publics.info>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

marché de maîtrise d'oeuvre : Réhabilitation de l'arsenal de la Citadelle d'arras

Reference number: 2023-10903

II.1.2. Main CPV code

71240000 Architectural, engineering and planning services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71240000 Architectural, engineering and planning services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRE12 Pas-de-Calais

Main site or place of performance: citadelle d'arras 62000 - arras

II.2.4. Description of the procurement

le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 90

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates :

pondération selon les critères suivants : 1-compétences - capacités professionnelles : 1.1

Composition détaillée du groupement présentant son organisation, ses capacités à travailler ensemble, ses compétences, ses moyens en personnel, ses qualifications professionnelles et tous renseignements - 25.0% compétences - capacités professionnelles : 1.2 Intervenants

affectés au projet (joindre impérativement les Cv) et leur expérience dans le secteur faisant l'objet du projet - 25.0% 2- références : qualité des références de l'architecte et des bureaux d'études techniques pour des prestations et réalisations comparables en nature et en importance - 50.0%

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat (une attestation demandée par chaque membre de groupement d'entreprises candidat) n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

la composition détaillée de l'équipe présentant son organisation, ses capacités à travailler ensemble, ses compétences, ses moyens en personnel, ses qualifications professionnelles et tous renseignements permettant au maître d'ouvrage d'apprécier les compétences du groupementles intervenants affectés au projet (joindre impérativement les Cv) et leur expérience dans le secteur faisant l'objet du projetun carnet détaillé présentant pour l'architecte et pour les bureaux d'études techniques, un minimum de deux expériences comparables par société et un maximum de 5 expériences comparables par sociétés. Ces références devront porter sur la réhabilitation de monuments historiques pour l'architecte titulaire d'une Dsa mention " Architecture et patrimoine " ou équivalent. Elles devront porter sur des projets d'ampleur comparable pour les autres compétences.Ces carnets détaillés comprendront à minima les éléments suivants pour chaque projet :- les illustrations (photos, extraits de plans, schémas) nécessaires à la bonne compréhension du projet ;- le contenu de la mission assurée par les candidats ;- le coût des travaux en euros Ht ;- la localisation ;- l'Année de réalisation, etc?- si possible les performances énergétiques du bâtiment.Le candidat est invité à classer ses références dans l'ordre de priorité

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

toute équipe pluridisciplinaire candidate devra comprendre au moins un architecte inscrit à l'ordre des Architectes en application de la Loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture

III.2.2. Contract performance conditions

L'Exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.La durée du marché est une durée prévisionnelle.Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier.Les prix sont révisables.Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 21/12/2023 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://marches-publics.info> - Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. L'équipe pluridisciplinaire présentant sa candidature au présent marché devra comprendre les compétences principales et secondaires suivantes :- compétences principales :- architecte titulaire d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement (Dsa) mention "Architecture et patrimoine" ou tout autre diplôme de niveau équivalent, et justifiant d'une activité professionnelle régulière dans le domaine de la restauration du bâti ancien pendant les dix années qui précèdent l'ouverture de cette consultation- architecte d'intérieur- bureau(X) d'études compétent(s) en : Structure, Courants fort et courants faibles, Chauffage, Ventilation,- compétences secondaires :- économiste de la construction- oPC- acousticien- pour le(s) Bureau(X) d'études : Voirie et Réseaux Divers En cas de groupement, l'architecte titulaire du DSA sera le mandataire du groupement. Toute équipe pluridisciplinaire candidate devra

comprendre au moins un architecte inscrit à l'ordre des Architectes. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. Compte tenu de l'ampleur de l'opération réalisée par le biais du présent marché de maîtrise d'oeuvre, si l'attributaire du marché est un groupement d'entreprises, il devra revêtir la forme d'un groupement solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Cette restriction ne s'applique pas aux candidats présentant leurs candidatures pour les compétences secondaires qui pourront se présenter en qualité de membres de plusieurs groupements. Un cotraitant pourra être sous-traitant dans un ou plusieurs autres groupements d'entreprises. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. L'acheteur impose l'utilisation d'une signature électronique avancée reposant sur un certificat qualifié. L'acheteur préconise l'utilisation d'une signature électronique au format Pades

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Lille
Postal address: 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire, Cs 62039
Town: Lille
Postal code: 59014
Country: France
E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr
Telephone: +33 359542342
Fax: +33 359542445

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: greffe du Tribunal administratif de Lille
Postal address: 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire, Cs 62039
Town: Lille
Postal code: 59014
Country: France
E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr
Telephone: +33 359542342
Fax: +33 359542445

VI.5. Date of dispatch of this notice

20/11/2023